Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	39-0150-1	**Numéro de version:**	4.01
Date de révision:	13/04/2026	**Annule et remplace la version du :**	16/08/2024

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Perfect-It™ Gelcoat Compound + Polish, 30343, 30344, 30345, 30346, 30347

Numéros d'identification de produit
60-4551-1142-1 60-4551-1143-9

7100237736 7100237607

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Produit pour la Marine.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	SER-productstewardship@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
La classification du risque d'aspiration ne s'applique pas en raison de la viscosité cinématique du produit.

CLASSIFICATION:
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	220-239-6	< 0,009
Octhilinone	26530-20-1	247-761-7	< 0,007

MENTIONS DE DANGER:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contient 5% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Information requise selon le Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides :
Contient un produit biocide (conservateur du film) : 2-Octyl-isothiazol-3(2H)-one

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	30 - 60	Substance non classée comme dangereuse
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	(N° CE) 926-141-6	10 - 30	Tox.aspiration 1, H304 EUH066
Oxyde d'aluminium	(N° CAS) 1344-28-1 (N° CE) 215-691-6 (N° REACH) 01-2119529248-35	10 - 30	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Polyéthylène-polypropylène glycol	(N° CAS) 9003-11-6	3 - 7	Substance non classée comme dangereuse
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	(N° CAS) 9005-65-6	3 - 7	Substance non classée comme dangereuse
Huile minérale blanche (pétrole)	(N° CAS) 8042-47-5 (N° CE) 232-455-8	1 - 5	Tox.aspiration 1, H304
Glycérine	(N° CAS) 56-81-5 (N° CE) 200-289-5	0,5 - 1,5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
2,2'-Iminodiéthanol	(N° CAS) 111-42-2 (N° CE) 203-868-0	<= 0,25	Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 STOT RE 2, H373 Repr. 2, H361df Tox.aquatique chronique 3, H412
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	(N° CAS) 2682-20-4 (N° CE) 220-239-6	< 0,009	Tox. aigüe 2, H330 EUH071 Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 3, H301 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Octhilinone	(N° CAS) 26530-20-1 (N° CE) 247-761-7	< 0,007	Tox. aigüe 2, H330(LC50 = 0.27 mg/l Valeurs ETA selon l'annexe VI) EUH071 Tox. aigüe 3, H311(LD50 = 311 mg/kg Valeurs ETA selon l'annexe VI) Tox. aigüe 3, H301(LD50 = 125 mg/kg Valeurs ETA selon l'annexe VI) Corr. cutanée 1, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=100 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=100

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	(N° CAS) 2682-20-4 (N° CE) 220-239-6	(C >= 0.0015%) Sens. de la peau 1A, H317
Octhilinone	(N° CAS) 26530-20-1 (N° CE) 247-761-7	(C >= 0.0015%) Sens. de la peau 1A, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS. Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	VLEPs France	VLEP (8 heures) : 15 mg/m3 (3 ppm)	
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	VLEPs France	VLEP (8 heures): 10 mg/m3	
Glycérine	56-81-5	VLEPs France	VLEP (en aérosol) (8 heures): 10 mg/m3.	

VLEPs France : Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Aucun controle requis

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:
Aucun requis.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:
Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	blanc
Odeur	Légère de solvant
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*

Point/intervalle d'ébullition:	*Pas de données de tests disponibles.*
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	7,5 - 9
Viscosité cinématique	32 407 mm^2/s
Hydrosolubilité	*Pas de données de tests disponibles.*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1,1 - 1,1 kg/l
Densité relative	1,05 - 1,1 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Taille moyenne de particules	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité vrac	*Pas de données de tests disponibles.*
Composés Organiques Volatils	157 g/l
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de ramollissement:	*Pas de données de tests disponibles.*

* Les valeurs indiquées par un astérisque (*) dans le tableau ci-dessous sont des valeurs représentatives basées sur des tests de matières premières et les produits sélectionnés. En outre, les caractéristiques d'un matériel peuvent changer en fonction de la procédure et les conditions d'utilisation d'une installation, y compris de nouveaux changements dans la taille des particules, ou mélange avec d'autres matériaux. Afin d'obtenir des données spécifiques pour le matériel, nous vous recommandons de conduire un test de caractérisation basée sur les facteurs d'utilisation de l'installation spécifique.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:
Non applicable

Pas de données de tests disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Aucun effet sur la santé connu.

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Inhalation -		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l

	Vapeur(4 h)		
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cutané	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Cutané	Non disponible	LD50 > 5 000 mg/kg
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,1 mg/l
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Ingestion	Rat	LD50 20 000 mg/kg
Polyéthylène-polypropylène glycol	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Glycérine	Cutané	Lapin	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Glycérine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
2,2'-Iminodiéthanol	Cutané	Lapin	LD50 8 180 mg/kg
2,2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Rat	LD50 1 410 mg/kg
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Cutané	Rat	LD50 242 mg/kg
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,11 mg/l
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Rat	LD50 120 mg/kg
Octhilinone	Cutané	Lapin	LD50 311 mg/kg
Octhilinone	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,27 mg/l
Octhilinone	Ingestion	Rat	LD50 125 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Moyennement irritant
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Lapin	Aucune irritation significative
Polyéthylène-polypropylène glycol	Composants similaires	Aucune irritation significative
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
2,2'-Iminodiéthanol	Lapin	Irritant
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Lapin	Corrosif

Octhilinone	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Aucune irritation significative
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Lapin	Aucune irritation significative
Polyéthylène-polypropylène glycol	Composants similaires	Aucune irritation significative
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Moyennement irritant
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
2,2'-Iminodiéthanol	Lapin	Corrosif
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Lapin	Corrosif
Octhilinone	Risques pour la santé similaires	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Non-classifié
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Cochon d'Inde	Non-classifié
Polyéthylène-polypropylène glycol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Huile minérale blanche (pétrole)	Cochon d'Inde	Non-classifié
Glycérine	Cochon d'Inde	Non-classifié
2,2'-Iminodiéthanol	Homme et animal	Non-classifié
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Homme et animal	Sensibilisant
Octhilinone	Homme et animal	Sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Oxyde d'aluminium	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	In vitro	Non mutagène
Polyéthylène-polypropylène glycol	In vitro	Non mutagène
Huile minérale blanche (pétrole)	In vitro	Non mutagène

2,2'-Iminodiéthanol	In vitro	Non mutagène
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	In vivo	Non mutagène
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Octhilinone	In vitro	Non mutagène
Octhilinone	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile minérale blanche (pétrole)	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Huile minérale blanche (pétrole)	Inhalation	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Glycérine	Ingestion	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,2'-Iminodiéthanol	Cutané	Souris	Cancérogène
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Cutané	Souris	Non-cancérogène
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 6 666 mg/kg/jour	3 génération
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 6 666 mg/kg/jour	3 génération
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	2 génération
2,2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 128 mg/kg/jour	1 génération
2,2'-Iminodiéthanol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 100 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
2,2'-Iminodiéthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,05 mg/l	Pendant l'organogenèse

2,2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 38 mg/kg/jour	1 génération
2,2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 38 mg/kg/jour	1 génération
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	2 génération
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	2 génération
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 15 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Octhilinone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOEL 20 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
2,2'-Iminodiéthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Pas disponible	
2,2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Rat	NOAEL 200 mg/kg	
2,2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 200 mg/kg	Non applicable
2,2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg	Non applicable
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Octhilinone	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Rat	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Oxyde d'aluminium	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 6 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 1,5 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2%	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 6 mg/l	13 semaines

aromatiques						
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 100 mg/kg/jour	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	système hématopoïétique | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Ingestion	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 132 mg/kg/jour	90 jours
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 381 mg/kg/jour	90 jours
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Foie | système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 336 mg/kg/jour	90 jours
Glycérine	Inhalation	Système respiratoire | Coeur | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 10 000 mg/kg/jour	2 années
2,2'-Iminodiéthanol	Cutané	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 63 mg/kg/jour	13 semaines
2,2'-Iminodiéthanol	Cutané	Foie | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	13 semaines
2,2'-Iminodiéthanol	Cutané	la peau	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	13 semaines
2,2'-Iminodiéthanol	Cutané	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système immunitaire | muscles | des yeux | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	13 semaines
2,2'-Iminodiéthanol	Inhalation	système hématopoïétique | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,41 mg/l	13 semaines
2,2'-Iminodiéthanol	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	LOAEL 0,015 mg/l	13 semaines
2,2'-Iminodiéthanol	Inhalation	Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,41 mg/l	13 semaines

		intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système immunitaire | muscles | Système nerveux | des yeux | système vasculaire				
2,2'-Iminodiéthanol	Ingestion	système hématopoïétique	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	NOAEL 15 mg/kg/jour	13 semaines
2,2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 57 mg/kg/jour	13 semaines
2,2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Système endocrine | Foie | Rénale et / ou de la vessie | Coeur | la peau | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système immunitaire | muscles | des yeux | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 240 mg/kg/jour	13 semaines

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration
Huile minérale blanche (pétrole)	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Poisson	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	>100 mg/l

Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	1 000 mg/l
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EL50	58,84 mg/l
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Poisson zèbre	Composant analogue	96 heures	LL50	>100 mg/l
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EL10	19,05 mg/l
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEL	10 mg/l
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EL50	>100 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LL50	>100 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEL	100 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEL	>100 mg/l
Glycérine	56-81-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	54 000 mg/l
Glycérine	56-81-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	1 955 mg/l
Glycérine	56-81-5	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	10 000 mg/l
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Crevettes de saumure	Expérimental	24 heures	EC50	2 800 mg/l
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Diatomée	Expérimental	72 heures	EC50	86,96 mg/l
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	9,5 mg/l
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	460 mg/l
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	>589 mg/l
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	30,1 mg/l
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	<16 mg/l
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	1,4 mg/l
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,78 mg/l
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC10	>1 000 mg/l
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Usine	Expérimental	21 jours	EC50	1 632 mg/kg (poids sec)
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Ver rouge	Expérimental	63 jours	EC50	776 mg/kg (poids sec)

2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Collembole	Expérimental	28 jours	EC50	4 205 mg/kg (poids sec)
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC50	0,099 mg/l
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Algues vertes	Expérimental	96 heures	ErC50	0,23 mg/l
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Crevete myside	Expérimental	96 heures	LC50	1,81 mg/l
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	25,1 mg/l
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	0,934 mg/l
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Ver noir	Expérimental	28 jours	NOEC	25 mg/kg (poids sec)
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC10	0,04 mg/l
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Vairon de Fathead	Expérimental	33 jours	NOEC	2,1 mg/l
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	0,12 mg/l
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,044 mg/l
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	41 mg/l
Octhilinone	26530-20-1	Diatomée	Expérimental	72 heures	EC50	0,0015 mg/l
Octhilinone	26530-20-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	0,084 mg/l
Octhilinone	26530-20-1	Crevete myside	Expérimental	96 heures	LC50	0,071 mg/l
Octhilinone	26530-20-1	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,036 mg/l
Octhilinone	26530-20-1	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	0,18 mg/l
Octhilinone	26530-20-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,42 mg/l
Octhilinone	26530-20-1	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	0,00068 mg/l
Octhilinone	26530-20-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,0156 mg/l
Octhilinone	26530-20-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,0016 mg/l
Octhilinone	26530-20-1	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	30,4 mg/l
Octhilinone	26530-20-1	Colin de Virginie	Expérimental	14 jours	LD50	384 ppm régime
Octhilinone	26530-20-1	Laitue	Expérimental	17 jours	EC50	45 mg/kg (poids sec)
Octhilinone	26530-20-1	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	866 mg/kg (poids sec)
Octhilinone	26530-20-1	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	EC50	84,1 mg/kg (poids sec)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	69 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	61 % Evolution de	ISO 14593 Carbone inorganique dans l'espace de

					CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	tête
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Glycérine	56-81-5	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	63 %BOD/ThOD	OCDE 301C
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	93 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Expérimental Biodégradation	9 jours	Déplétion du carbone organique	98 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test OCDE 302B Zahn-Wellens/EVPA
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Expérimental Biodégradation	29 jours	évolution dioxyde de carbone	50 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Octhilinone	26530-20-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	< 10 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Octhilinone	26530-20-1	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	59 jours	Déplétion du carbone organique	88 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	5	Catalogic™
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.61	Episuite™
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la	N/A	N/A	N/A	N/A

		classification				
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Glycérine	56-81-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.75	simlaire à l'OECD 107
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2.18	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Composant analogue BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	5.75	
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.486	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Octhilinone	26530-20-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.92	OCDE 117 méthode HPLC log Kow

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	810 l/kg	Episuite™
Glycérine	56-81-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	<1 l/kg	Episuite™
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	<1 l/kg	Episuite™
2-Méthylisothiazol-3(2h)-one	2682-20-4	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	6.4-10 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots
Octhilinone	26530-20-1	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	604-1297 l/kg	835.1110 Boue isotherme

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 01 11* Déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.
H361df	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.
Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.
Email - L'information a été modifiée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 3: Table SCL - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.
OEL Reg Agency Desc - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.

Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr